Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 735

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: B.G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La situation juridique de la femme suédoise

(Suite et fin.)

Est-il impossible à l'époux (qui est, dans la plupart des cas celui qui gagne ou, tout au moins, celui qui gagne le plus), de fournir les sommes nécessaires à l'existence des femme et de ses enfants, la femme doit aller d'abord consulter, à un bureau, une sorte de juge de paix, et, si cela ne suffit pas, elle va devant le tribunal. Les juristes suédoises voudraient arriver à créer des bureaux offovoudraent arriver à créer des bureaux offo-ciels de conseills matrimoniaux, où travaille-raient des conseillers et des conseillères qui connaissent la vie pratique. L'existence de ces bureaux devrait être largement connue, et on devrait y avoir recours dans tous les conflisis conjugaux. Il y a à Stockholm, actuellement, un bureau de conseils matrimoniaux, mais il est peu connu et la consultation n'est pas obligatoire. En Suisse, c'est la communauté des biens,

dans le mariage, qui est légale et coulumière et non pas la séparation des biens, comme le souhaiteraient les associations féminines. C'est seulement sur la base d'un contrat que la séparation des biens peut être spécifiée. En Suède, les époux sont exactement sur le même pied ; en cas de séparation ou de décès, cha-cun a droit à la moitié des biens. La femme la libre disposition de son gain et de sa fortune.

fortune.

En ce qui concerne les rapports entre parents et enfants, la puissance paternelle est exercée également par les deux parents, comme c'est le cas chez nous. Il y a cependant une différence, chez nous, en cas de divergence d'opinion, c'est la volonté du père qui prévaut. En Suède, on distingue deux domaines où peut s'exercer la puissance paternelle : celui des intérêts personnels de l'enfant, éducation, instruction, emploi des loisirs, choix de la profession, et le domaine financher. choix de la profession, et le domaine finan-cier, l'entretien matériel. Pour toutes les pre-mières questions, les époux sont égaux et la volonté du père ne prévaut pas, tandis qu'il a à fournir ce qui est nécessaire à l'entretien matériel. Les organisations féminines stiédoises désirent obtenir une modification sur ce point et actuellement, un projet de loi a été déposé devant le Parlement. D'après celui-ci, lorsque c'est nécessaire, la mère pourrait avoir les mêmes droits que le père dans le domaine matériel et financier. Ce projet apporterait une sensible amélioration et, d'a-

près nos informations, il a beaucoup de chances d'être adopté. Nous nous sommes informée aussi de la situation de *l'enfant* illégitime. En Suisse, comme on le sait, on juge qu'une mère, qui a eu des rapports avec plusieurs hommes, n'a, à la naissance de son enfant, aucun droit à a la naissance de son enfant, aucun droit a une indemnité d'entretien pour lui. Aussitôt que d'autres hommes entrent en ligne de compte, le père présumé est libéré de toute charge. En Suède, celui qui est présumé père est soumis à un examen du sang et, et si cette preuve n'est pas complètement négative, il est considéré comme le père et obligé de il est considéré comme le père et obligé de pourvoir à l'entretien de l'enfant. Dans d'autres Etats, par exemple au Danemark, lors-

sur des charrettes cahoteuses, elles ont été traî-

sur des charrettes canoreuses, elles ont ete tra-nées du village natal au port étranger; l'in-connu qui les assaille si diversement excite seul leur curiosité; les images familières de leur traintrain habituel occupent leurs pensées et ne veulent pas s'harmoniser avec toute cette vie in-connue et étrange. Cela les fait rire et un sou-rire complaient passe sur leurs jusque habite-

rire complaisant passe sur leurs visages hâlés.

Quand soudain le hurlement de la sirène à

vapeur déchire l'air, elles sursautent d'effroi.

déconcertées, elles lèvent des yeux hagards là-haut d'où vient le son effrayant qui coupe tout lien les rattachant à la bonne terre maternelle.

Ce cri strident éveille les deux femunes de la torpeur de leur morne existence; leurs têtes se penchent brusquement l'une vers l'autre comme

Dour se cacher devant des horreurs inconnues. Chacune met son bras sur les épaules de l'autre, cherchant une protection, comme elle la donne

elle-même, suppliante et dispensatrice à la fois, tout près l'une de l'autre, dans une chaleur communicative. Toutes deux sont troublées, bouleversées, en proie à la terreur des choses étran-

Longtemps elles gardent la même attitude.

Tout le reste avait disparu pour moi. Mes regards restaient fixés sur elles seules, sur ces deux femmes accroupies et plaintives, accablées par le joug de la même douleur et qui se cher-

chaient mutuellement dans l'amour et la souf-

Erica de Schulthess.

gères et hostiles qui les attendent.

(Traduit par A. Truan, professeur.)

que plusieurs hommes peuvent être présumés père, ils supportent les frais de l'entretien de l'enfant, et il est intéressant de noter que chacun verse la somme complète, la mère touche naturellement qu'une des parts, tandis que les autres reviennent à un office de bien-faisance dont les buts sont analogues.

Nous avons enfin posé cette ultime question: le fait que les Suédoises jouissent depuis 25 ans de leurs droits politiques compuis 20 ans de leurs droits politiques complets, est-il la cause de cette situation légale extraordinairement favorable? On nous a affirmé que c'est bien le cas. Voilà pour nous devenues des citoyennes complètes et responsables, nous parviendrons à éliminer du code, les injustices qui y subsistent à l'égard du sexe féminin. sexe féminin.

Anniversaire à la Section suffragiste de Neuchâtel

A la fin de juillet, la doyenne de l'Union pour le Suffrage de Neuchâtel, Mlle Elisabeth JEANRENAUD, fêtera son 80me anniversaire. Entrée en 1908 dans la société qui venait de se fonder, elle a été pendant 39 ans un mem-

bre zélé, toujours à l'œuvre, dévouée autant que modeste. Elle fut de longues années secrétaire de la section et c'est avec regret que le Comité vient d'accepter sa démission.

D'une belle culture littéraire et très sociable, Mademoiselle J. dirigea avec succès aux côtés de sa mère, un pensionnat de jeunes filles où plus de deux cents élèves se succédèrent, pro-fitèrent de son enseignement et lui en gardent encore maintenant une reconnaissance touchante

Durant sa longue carrière, Mlle J. a pénétré les domaines les plus divers et s'est vouée à toutes les nobles causes : que ce soit envers les faibles et les déshérités, pour la Croix-rouge, pour la protection des animaux, elle a

rouge, pour la protection des animatix, ente a toujours été prête à servir.

Nous désirons de tout coeur bénéficier encore longtemps de son esprit si lucide et de son inaltérable bonté et nous lui adressons nos voeux chaleureux de santé et de vie heureuse.

Alcoolisme féminin à Genève

Résultat d'une enquête approfondie, cette étude ouvre des horizons plutôt sombres sur la question : Alcoolisme mondain, alcoolisme dans les couches populaires, se doute-t-on en généles coucnes populaires, se doutet-ton en gene-ral des ravages qu'il exerce ici ? Le long et sérieux travail, dont nous ne pourrons donner qu'un bref aperçu, montre clairement de quelle manière ce fléau agit. L'enquéteuse s'est mu-nie de renseignements pris à de nombreuses sources; elle a entre autres, envoyé un ques-tionnaire à des médecins psychiàtres, gynécolo-gues, et elle a été en personne dans une série bars et de dancings de la ville pour se rendre compte de visu de la quantité d'alcool qu'y absorbe la jeunesse féminine. Ses observations à cet égard, lui ont montré que là ne réside pas le plus grand danger, vu les prîx très élevés des boissons alcooliques. Mais il y a les

bars privés, les réunions mondaines, les tea-room mêmes et l'heure de l'apéritif : la mode s'en est implantée.

Si la jeune fille aisée cherche là un exitant, celle d'un milieu modeste — et les femmes de tout âge — y cherchent l'oubli. Pour celles-ci cherchent l'oubli. Pour celles-ci tout âge — y ch il y a les cafés.

Oubli des scènes familiales, très grande dépen-physique dans certaines professions, comp-ent certainement parmi les mobiles qui poustent certainement parmi les mobiles qui pous-sent à l'abus de l'alcool. Et qu'en résultet-til? Des atteintes de l'oesophage, du foie, un af-faiblissement de tous les organes prédisposés, la tuberculose; et ce qui est très grave, les effets de l'alcool sur le foetus. L'intoxication féminine considérée dans ses

effets sur l'entourage familial est particulière-tment néfaste pour les enfants, qui vivent dans la crainte et la honte, sont souvent accablés toute leur vie. Le 35% des enfants internés sont nés

Que faire pour enrayer le mal? Longtemps, il n'y a eu, pour lutter que les sociétés anti-alcooliques, puis ont été créés les dispensaires. Il faudrait appuyer ceux-ci financièrement. Autres suggestions: que le gain du mari soit suffisant, qu'on hausse le prix des boissons alcooliques, que l'enseignement dans les écoles soit à ce propos, plus scientifique que moral, qu'il y ait plus de films tels que «Poison», qui montre les dangers du whisky. En Suède, cette méthode est appliquée sur un grand pied, ainsi que l'usage de la radio, et en Amérique, on a des bars attrayants sans boissons alcooliques. Aujourd'hui où la femme occupe une place

de plus en plus importante dans la vie économique du pays, lutter contre l'alcoolisme féminin apparait comme une tâche urgente,

¹ Travail de diplôme présenté à l'Ecole d'Etudes Sociales par Mlle S. Kupfer.



DE-CI, DE-LA

Même au Mexique. — La Chambre des députés du Mexique a voté à la quasi unanimité une modification à la Constitution qui permet aux femmes de voter dans les élections communales.

Un conseil municipal composé uniquement de temmes.

Le Puy (A.E.P.) - Un Conseil municipal vient d'être élu en Haute-Loire, qui sera entièrement composé de femmes. Cette élection vient d'avoir lieu à la suite de la démission collective de la délégation municipale de la commune de Mazeyrat Crispinac, canton de Langeac (Haute-

Le nouveau Conseil est donc composé de douze femmes, lesquelles se réuniront dimanche pour élire leur maire...

Publications reçues

Troisième Congrès Féminin suisse — Rapport 1. Edité par le Secrétariat du Congrès. 3 Fran-

C'est un fort joli volume, illustré par Vreni Constantin qu'on nous offre en souvenir des ma-gnifiques journées de septembre 1946. Il n'a pas été possible, vu les frais d'impression d'en d'en publier une édition française à côté de l'édition allemande. Il a fallu se contenter d'un compromis: de nombreux articles et citations sont en français, voire en italien, ainsi cha-cune s'y trouve un peu chez soi et nous sommes persuadées que beaucoup de Romandes seront heureuses d'acquérir ce recueil où elles pui-seront, à tout instant, des renseignements rétrospectifs précis ou une inspiration dont nous avons constamment besoin dans notre activité féminine. Comme l'écrit fort bien la présidente de l'Alliance des Sociétés féminines suisses dans son introduction: « II ne faudrait pas que les innombrables heures de travail que le Congrès a coûté aux femmes de Zurich soient perdues, Il faudrait que les femmes suisses continuent de travailler dans un esprit de cordiale fraternité et de cordialité sincère. Il faudraitt poursuivre toutes ensembles, sans distinction de convic-tions religieuses ou politiques, le même idéal de paix et d'amour. Les femmes doivent s'appliquer paix et d'amour. Les femmes doivent s'appliquer à rendre la concorde possible et permanente en-

Prix jusqu'au 21 juillet : fr. 5,50. Dès le ler août : fr. 6,50 (port compris). Compte de chèques VIII 28747, envoi dès réception de la

tre les peuples. Les femmes doivent combattre l'égoïsme humain, la passion et l'ignorance humaines. Elles doivent ranimer la dernière étincelle d'humanité de notre espèce et doivent ré-pandre autour d'elles du « Savoir et de l'Amour ». (A. Jeannet-Nicolet.) B. G.

Publications recues dont le .. Mouvement" rendra compte après les vacances

Elisabeth Seifert — Le patron se retire, roman

- Ed. Jeheber. Andrea Majocchi — Veillées dans une clinique

– Ed. Jeheber. Han Ryner – La tour des peuples – Ed.

Mont-Blanc. M. Læffler-Delachaux - Le cercle - Fd.

Mont-Blanc.
René Laforgue — Talleyrand — Ed. Mont-

Blanc.

Conversions et évolutions spirituelles. — Ed. d'histoire moderne des religions.

Alfred Wild - Portes du soir, roman - Ed. des Trois Collines.

Henri Lefebvre — Marx — Ed. Trois Collines.

Paul Schmid-Amman — Le catholicisme politi-ue — Ed. Labor et Fides. Martin Niemöller — Cellule 34 — Ed. Labor

et Fides.

Alfred Werner - L'Eglise et la bombe atomique — Ed. Labor et Fides.

Cahiers Suisses — L'école de nos périls —

Ed. La Baconnière.

Marguerite Sy — Les joyeuses randonnées de le Sizaine des Sept — Ed. La Baconnière.

La grande pitié des Suissesses

Les journaux ont parlé du cas pitoyable de ces deux Suissesses devenues yougoslaves par leur mariage en 1943, à qui une loi yougoslave vient d'enlever leur nouvelle nationalité; ces

PHARMACIE M. MULLER & C Pie

Place du Marché

CAROUGE - GENEVE Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile

Bébé Vevey

La MAISON des **BELLES LAINES**

des Sous - vêtements de qualité

Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds derniers modèles

Autocuiseurs - Grils "Melior" Marmites à vapeur

E. Finaz-Trachsel Boulevard James-Fazy 6

Mesdames! Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au

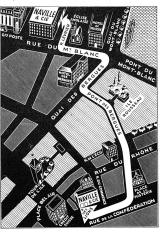
Salon de coiffure KODET

PERMANENTES - TEINTURES BOURG-DE-FOUR 36

Téléphone 4.14.89

PORCELAINES - CRISTAUX COUTELLERIE SERVIR - BOYS

Louis KUHNE



A La Halle aux Chaussures

Masson fonce en 1870

Me Vve L. MENZONE

Solidité - Elégance

5 % escompte en tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30



Mesdames!

Pour vos fleurs Hirt

4, rue de la Fontaine - Genève Téléphone 5.01.60

GRANDE MAISON DE BLANC

14, RUE DE Calicoes Angle Rue RIVE Verdaine La Maison des bonnes qualités